

Conclusions principales

- La désinformation aggrave la polarisation et la division autour du monde. La migration est un terrain fertile pour la désinformation : les acteurs d'extrême droite avancent leurs agendas xénophobes sur les médias sociaux et certains médias grand public et politiciens facilitent la propagation de la désinformation au travers d'histoires négatives et en promouvant des récits trompeurs.
- La COVID-19 a intensifié le problème, les migrants ayant été souvent accusés à tort d'avoir introduit ou propagé le virus et devenant les boucs émissaires des frustrations relatives aux services de santé publique. La COVID-19 a aussi alimenté la polarisation sociale et la baisse de la confiance dans les médias et gouvernements, exacerbant les conditions dans lesquelles la désinformation et l'extrémisme prospèrent.
- La désinformation sur les migrants peut aussi entraîner des discours de haine et xénophobes en dehors des espaces connectés, ainsi que l'hostilité et la discrimination envers les migrants. Ceci conduit à son tour à une légitimation des politiques anti-migrants des autorités gouvernementales. Ces liens entre la désinformation et la politique sont cependant souvent négligés et non-mesurés.
- Les migrants eux-mêmes sont aussi vulnérables à la désinformation. Beaucoup d'entre eux manquent d'informations fiables et/ou accessibles sur leurs choix migratoires et se tournent plutôt vers les réseaux sociaux truffés de fausses déclarations. Un manque de confiance dans les gouvernements et les organisations internationales alimente ce cycle de désinformation parmi les migrants.
- Comprendre les motivations poussant les gens à partager de la désinformation est essentiel car cela ouvre la porte à un changement de comportements. Les gens peuvent par exemple partager de faux contenus par peur pour leur propre sécurité ou celle de leur communauté. Ce désir civique d'informer peut cependant aussi être exploité afin d'encourager des pratiques positives au niveau local où le niveau de confiance est élevé.

- Les mesures ciblant le public ont un impact significatif. Elles impliquent notamment de corriger la désinformation selon une méthode dite du « sandwich » qui fournit des faits et évite de répéter les mensonges. La méthode « pre-bunking » peut également s'avérer efficace en anticipant la désinformation (par exemple, avant des élections) au travers de campagnes de sensibilisation.
- Les défis pour contrer la désinformation comprennent un manque de recherche et d'investissement sur le phénomène dans les pays moins développés. Il est également nécessaire de veiller à ce que la lutte contre la désinformation n'empêche pas le débat et la réflexion critique sur la migration dans la société d'aujourd'hui.
- La désinformation sur la migration est un problème complexe aux multiples facettes qui nécessite dès lors des efforts coordonnés pour la contrer. Renforcer la résilience dans la société est un engagement à long terme, impliquant que les gouvernements, les décideurs, les plateformes de médias sociaux, la société civile et les médias travaillent ensemble pour comprendre et contrer ces campagnes néfastes.

Point à retenir pour la politique

La désinformation sur la migration tend à dicter la politique d'une manière qui n'existe dans aucun autre domaine. Il est temps pour les gouvernements de renforcer les cadres réglementaires sur la désinformation et de mener des efforts coordonnés afin de s'assurer que les acteurs travaillent ensemble dans le but de combattre ce phénomène de polarisation qui a des conséquences humaines bien réelles.



Le chapitre est disponible en anglais sur le lien suivant (version française en cours de traduction) : <https://publications.iom.int/books/world-migration-report-2022-chapter-8>.



La plateforme interactive du Rapport État de la migration dans le monde est disponible en français sur lien suivant : <https://worldmigrationreport.iom.int/fr>.

Ce document est une traduction non-officielle de la version anglaise ; il n'a pas été traduit par le Service de Traduction de l'OIM. Les opinions exprimées dans le Rapport sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement celles de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Les désignations employées et la présentation des documents dans ce Rapport n'impliquent pas l'expression par l'OIM d'une quelconque opinion quant au statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone, ou de ses autorités, ou concernant ses frontières ou ses limites.